



## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à vingt heures trente, le Conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 14, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Vétrigne, 54 Grande Rue, sous la présidence de Monsieur Alain SALOMON, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers municipaux et affichée le 26 mars 2025.

#### **Membres présents : 10**

Alain SALOMON, Thierry DAGUET, Chantal LOUIS, Alain WEICK, Richard MARMET, Frédéric BURGUN, Guillaume REGISSER, Stéphanie GRANDGUILLAUME, Alban DIFFALAH, Jean-Jacques SANDERRE

#### **Membres excusés : 2**

Eric WERDENBERG a donné pouvoir à Thierry DAGUET  
Florine MERVILLE a donné pouvoir à Stéphanie GRANDGUILLAUME

#### **Membres absents : 2**

Khalid BARRAMOU  
Noémie SAUDIN

Alban DIFFALAH quitte la séance lors de l'examen du point n° 9 et ne participe pas au vote

#### **Quorum de 8 atteint**

#### **Secrétaire de séance : Stéphanie GRANDGUILLAUME**

La séance est ouverte à 20h30.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Point 1 : Désignation du ou de la secrétaire de séance**

Stéphanie GRANDGUILLAUME se propose pour exercer cette fonction.

### **Point 2 : Approbation du Procès-verbal de la séance du 11 mars 2025**

#### **Décision du Conseil municipal :**

**Par 9 voix pour, 1 contre (Alban DIFFALAH)**

**approuve** le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025.

#### Interventions

Alban DIFFALAH : quel est l'intérêt de me mettre absent, et non excusé, alors que j'ai prévenu le premier adjoint par message que je serais absent pour raison de santé ?

Le Maire : on doit prévenir la mairie, par téléphone, par mail, c'est la mairie qui convoque, pas les adjoints. On modifiera le PV en conséquence.

### **Point 3 : Vote du Compte financier unique 2024 – Budget 2025**

Le Maire quitte la séance au moment du vote, son Adjoint Thierry DAGUET préside la séance

#### **Décision du Conseil municipal :**

**A l'unanimité,**

**approuve** le CFU 2024 de la commune de Vétrigne,

**donne** pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **Interventions**

Aucune observation.

### **Point 4 : Affectation du résultat de fonctionnement 2024**

#### **Décision du Conseil municipal :**

**A l'unanimité,**

**adopte** l'affectation du résultat de fonctionnement 2024.

#### **Interventions**

Aucune observation.

### **Point 5 : Adoption du Budget Primitif 2025**

#### **Décision du Conseil municipal :**

**A l'unanimité,**

**autorise** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, hors dépenses du personnel, dans la limite 7,5 % des dépenses réelles des sections de fonctionnement et d'investissement,

**adopte** le Budget primitif 2025 tel que présenté.

#### **Interventions**

Alban DIFFALAH : la réparation du toit de l'école est une bonne chose mais on avait également parlé de repeindre la façade

Le Maire : on ne peut pas tout faire en même temps. On va réaliser un audit thermique avant de repeindre

Alban DIFFALAH : l'audit thermique ça fait un moment qu'on en parle et on ne l'a pas fait

Le Maire : oui mais c'est payant, je pensais que c'était gratuit mais c'est juste la consultation qui est gratuite. C'est une erreur de ma part je le reconnais, mais on va le faire cette année

#### Point 6 : Vote des taux des contributions directes locales 2025

##### Décision du Conseil municipal :

**A l'unanimité,**

**vote**, pour l'année 2025, les taux des taxes des contributions directes locales présentés.

##### Interventions

Chantal LOUIS : ce sont les mêmes chiffres que l'année dernière

Stéphanie GRANDGUILLAUME : depuis combien de temps on ne les a pas augmentés ?

Le Maire : depuis 3 mandats. Cela n'apporterait pas grand-chose, environ 10 000 €, et je ne souhaite pas le faire

#### Point 7 : Subventions aux associations 2025

##### Décision du Conseil municipal :

**A l'unanimité,**

**attribue** les subventions ci-dessous , pour l'année 2025.

Associations	Montant
Comité des fêtes de Vétrigne	400 €
Association des parents d'élèves de Roppe et Vétrigne	150 €
Banque alimentaire de Franche-Comté	100 €
Association des anciens combattants d'Offemont Vétrigne	200 €
Collectif Résistance Déportation 90	100 €
Association des jeunes sapeurs-pompiers de l'agglomération belfortaine	50 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 €</b>

##### Interventions

Alban DIFFALAH : l'année dernière tu avais dit qu'on augmenterait la somme globale pour les associations. On a la même cette année, les engagements ne sont pas tenus...

Le Maire : oui mais il faut faire des choix, on a de plus en plus de restrictions

#### **Point 8 : Demande de subventions pour le remplacement de luminaires**

##### **Décision du Conseil municipal :**

**A l'unanimité,**

**approuve** le plan de financement prévisionnel présenté,

**sollicite** une aide financière au titre du Fonds de transition énergétique de 8382 €,

**sollicite** une aide financière au titre du Fonds d'aide aux communes de 25 % sur le restant soit 4191 €,

**autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous documents afférents à ces demandes de subventions,

**inscrit** les dépenses et recettes au Budget Primitif 2025.

##### **Interventions**

Le Maire : il s'agit des derniers luminaires, le village sera complètement équipé.

#### **Point 9 : Transfert de la compétence informatique à Territoire d'Énergie 90**

##### **Décision du Conseil municipal :**

**A l'unanimité,**

**transfère** la compétence informatique intégrale telle que définie précédemment,

**autorise** le Maire à signer la convention de transfert avec le Président de Territoire d'énergie 90,

**autorise** le Maire à inscrire les crédits engendrés par ce transfert au budget de la commune.

##### **Interventions**

Le Maire : seuls les deux postes informatiques du secrétariat de mairie seront pris en charge par Territoire d'Énergie 90. Sur le poste de l'école il n'y a pas de logiciel spécifique, et la médiathèque utilise un logiciel indépendant, mis à disposition par le Département.

#### **Questions diverses :**

##### **1 – Atribus**

Le Maire : l'atribus place du Calvaire va être repeint par Guillaume et ensuite on installera le panneau d'affichage libre.

## **2 – Un arbre, une naissance**

Thierry DAGUET : nous avons reçu 5 familles le samedi 22 mars, pour planter les arbres fruitiers pour la naissance de leurs enfants

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h45.  
Délibéré en séance, le 1<sup>er</sup> avril 2025

Prochain Conseil municipal : **17 juin 2025**

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site de la commune

[www.vetrigne.com](http://www.vetrigne.com)